

Paris, le 30 juillet 2020

Alors que 100 000 missions supplémentaires viennent d'être annoncées par le Président de la République, l'Agence du Service Civique publie son rapport d'activité 2019

Le 14 Juillet dernier, le Président de la République a annoncé la création de 100 000 nouvelles missions de Service Civique, s'ajoutant aux 140 000 missions effectuées par des jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) chaque année depuis 2018.

Ce matin, cette importante étape a été abordée par la Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Madame Sarah El Haïry, et la présidente et le directeur général de l'Agence du Service Civique, Béatrice Angrand et David Knecht. Cet échange a par ailleurs été l'occasion pour l'Agence du Service Civique de remettre à la Secrétaire d'Etat son rapport d'activité pour l'année 2019, qui est simultanément publié.

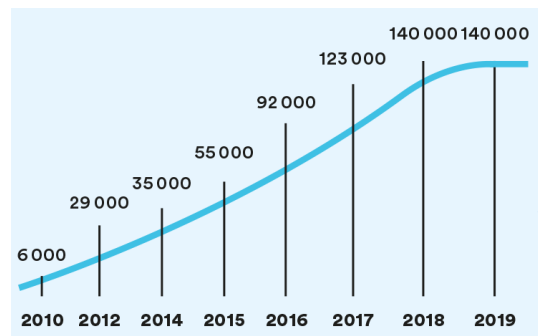


« Après 10 ans d'existence, l'annonce par le Président de la République de la création de 100 000 nouveaux contrats de Service Civique dans les prochains mois reflète la place importante que tient ce dispositif dans notre société. Pour de nombreux jeunes le Service Civique est une boussole, voire un tremplin, qu'il est nécessaire d'activer et d'ouvrir au plus grand nombre dans cette période post-crise où de nombreux jeunes sont en quête de sens. Depuis sa création, le Service Civique a su faire ses preuves, et le travail mené par l'Agence du Service Civique, ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties prenantes au cours de l'année 2019 aura été particulièrement riche. Collectivement, nous avons travaillé sur la qualité des missions, élargi les publics et répondu à l'envie d'engagement toujours plus grande de la jeunesse. Un engagement dont nous avons tous été témoins pendant la crise sanitaire du Covid-19 et qui a permis de rendre compte du potentiel que porte cette jeunesse et combien sa participation est précieuse à la société tout entière. Je suis donc confiante quant à l'atteinte de notre nouvel objectif, rappelé par le Premier ministre le 23 juillet dernier, afin de permettre à plus de jeunes de vivre une expérience d'engagement au service de tous. »

Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique

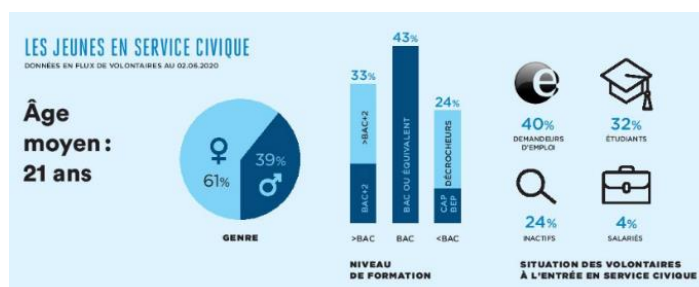
• En 2019, plus de 140 000 jeunes engagés dans une mission de Service Civique

En 2019, plus de **140 000 jeunes** ont une nouvelle fois décidé de s'engager en effectuant une mission d'intérêt général auprès de **10 500 organismes agréés**, portant ainsi le nombre de jeunes engagés depuis 2010 à plus de **435 000 volontaires**. Une véritable réussite pour l'Agence du Service Civique et l'ensemble de ses partenaires, qui ont réussi à maintenir un niveau d'engagement élevé chez les jeunes.



• Des volontaires aux parcours divers

Issus de milieux et de trajectoires différents, les volontaires en Service Civique sont l'incarnation même de la **diversité** de la jeunesse en France. Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'Agence du Service Civique, qui fait de l'accessibilité une priorité en concentrant ses efforts auprès des publics les plus éloignés :



13% de volontaires issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
24% de volontaires issus de communes peu denses ou très peu denses
1,5% de volontaires en situation de handicap

- **Des missions répondant à des enjeux d'intérêt général variés**

Les volontaires en Service Civique réalisent leur mission dans l'un des 9 domaines d'intervention du Service Civique. **Au cours de l'année 2019, presque un tiers se sont engagés dans une mission dans le domaine de l'éducation pour tous, consacrées notamment à la lutte contre l'échec scolaire ou aux activités extra-scolaires dans des écoles ou au sein d'associations.**

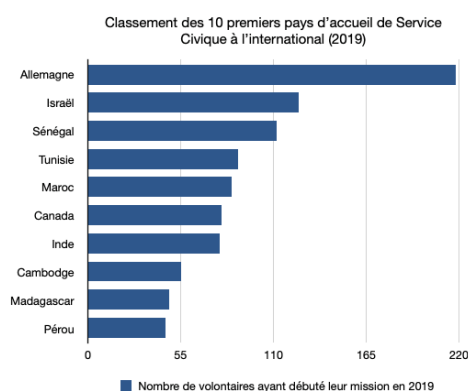
Les missions dans le domaine de la Solidarité sont également fréquentes, plus d'un quart des volontaires s'étant engagés auprès de publics fragiles, précaires ou isolés.

Les domaines du sport, de la culture et de l'environnement représentent quant à eux au total 30 % des missions de Service Civique.



- **Une offre de missions de Service Civique à l'international qui poursuit son développement**

L'offre de missions de Service Civique à l'international a poursuivi sa croissance tout au long de l'année de 2019 : + 20 % par rapport à 2018. Ce sont plus de **1 700 jeunes** qui se sont engagés à l'international en effectuant tout ou partie de leur mission à l'étranger, portant à **6 000 le nombre de volontaires ayant effectué un Service Civique à l'international depuis 2010.**



- **Une dimension européenne croissante**

L'Agence du Service Civique assure également la mise en œuvre de deux programmes européens en faveur de la mobilité et de l'engagement des jeunes : le **volet jeunesse du programme Erasmus+** et le **Corps européen de solidarité (CES)**. L'Agence héberge par ailleurs le **centre de ressources SALTO-YOUTH Euromed**, l'un des sept centres de ressources créés par la Commission européenne pour renforcer la qualité des projets relatifs à la jeunesse. En 2019, la Commission européenne a alloué à l'Agence 28,1 M€ pour ces actions.

Grâce à ces programmes européens, l'Agence finance des projets de jeunes et d'organisations de jeunesse pour leur permettre d'organiser des **mobilités d'éducation non formelle, des activités d'engagement et de solidarité**, de partager des **pratiques innovantes entre professionnels** et de **favoriser le débat entre jeunes et décideurs sur les priorités des politiques de jeunesse**. Ces projets sont ouverts aux pays membres de l'Union européenne ainsi qu'à l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie. Certains pays voisins de l'Union européenne sont partenaires du programme.

En 2019, **plus de 25 000 jeunes et travailleurs de jeunesse se sont ainsi engagés dans près de 600 projets européens financés. Un tiers des jeunes bénéficiaires (environ 17 000) sont des « jeunes ayant moins d'opportunités »** (décrocheurs scolaires, sans emploi, isolés géographiquement, en situation de handicap, réfugiés/migrants, selon la définition européenne).

Point national d'information (PNI) du volet Sport du programme Erasmus+, l'Agence du Service Civique est, avec le soutien du ministère des Sports, chargée de la diffusion, de l'accompagnement et de la valorisation de projets dans ce domaine. Elle a enregistré plus de 150 demandes de nouveaux organismes et s'est particulièrement investie dans la cinquième édition de la semaine européenne du sport.

- **La qualité, au cœur des trois programmes d'engagement**

La satisfaction des volontaires est directement liée à la qualité de **leur accompagnement tout au long de leur mission**. En 2019, l'Agence a souhaité particulièrement associer les organismes d'accueil de Service Civique à ses travaux en matière de pilotage et d'évaluation. Elle a ainsi réuni plus de **50 représentants d'organismes** lors d'une journée d'échanges ayant permis d'améliorer le questionnaire transmis aux volontaires à l'issue de leur mission, de préfigurer un outil d'auto-évaluation et de construire avec les organismes le projet d'« entrepôt de données » qui facilitera leur pilotage global du Service Civique.

Avec **54 000 tuteurs formés**, l'accompagnement des organismes agréés de Service Civique est renforcé.

Alors que **les contrôles effectués sur l'accueil en Service Civique ont doublé entre 2016 et 2018** (dépassant alors plus de 1 000 contrôles), **cette tendance s'est encore accélérée en 2019**, avec par exemple 93 contrôles sur agréments nationaux. Ces contrôles ont pu déboucher sur des retraits d'agrément.

Au niveau européen, on dénombre **854 contrôles de structures ayant bénéficié de subventions européennes**.

- **La valorisation des compétences acquises, enjeu majeur pour le parcours des jeunes volontaires**

Lancé en mars 2018, **le Club de valorisation du Service Civique** poursuit ses objectifs en 2019 pour mobiliser les entreprises afin d'**identifier, valoriser et promouvoir les compétences acquises par les volontaires** lors d'une mission de Service Civique, et à faire de l'engagement une voie d'apprentissage pour les jeunes. Le Club de valorisation élargi s'est outillé d'un **guide** à diffuser auprès du monde professionnel et a multiplié ses **actions** pour faire (re)connaître le Service Civique comme une expérience valorisante dans la trajectoire de vie d'un jeune.

Par ailleurs, l'Agence du Service Civique s'est engagée dans **l'expérimentation de plusieurs outils d'évaluation et de valorisation des compétences**, afin de tester leur adéquation aux besoins des volontaires et des acteurs de l'« après Service Civique ».

- **Une gouvernance largement renouvelée**

En 2019, avec la **nomination d'une nouvelle présidente puis d'un nouveau directeur général à la tête de l'Agence du Service Civique**, ainsi que le recrutement d'une **nouvelle secrétaire générale**, l'Agence a vu sa gouvernance largement renouvelée. Le Comité stratégique a lui aussi connu, à l'automne 2019, une profonde rénovation : après approbation du Conseil d'administration, de nombreux nouveaux partenaires y ont fait leur entrée, accentuant notamment la dimension européenne et internationale dans la gouvernance de l'Agence.

**Retrouvez l'intégralité du rapport d'activité 2019
sur le site service-civique.gouv.fr [ici](#)**

Programmes européens : un plan d'accompagnement et de labellisation des organismes

*Pour favoriser la qualité des projets, l'Agence du Service Civique a mis en place un plan d'actions pour accompagner les organismes et les jeunes tout au long de leur projet : **labellisation de plus de 120 organismes, organisation de 40 formations pour les jeunes volontaires et tuteurs** dans le cadre du Corps européen de solidarité.*

*Par ailleurs, dans le cadre des projets européens, **300 travailleurs de jeunesse** ont participé à des activités de coopération et des formations.*

À propos de l'Agence du Service Civique

L'Agence du Service Civique est un groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2010. Elle assure la mise en œuvre du Service Civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Depuis 2016, elle met en œuvre la déclinaison française des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. L'Agence du Service Civique, présidée depuis le 27 mars 2019 par Béatrice Angrand, est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Son directeur général est David Knecht.

Anne Wurtz | presse@service-civique.gouv.fr | Tél. 06 88 99 36 85

Raphaëlle Cologon | presse.servicecivique@equancy.com | Tél. 06 81 38 24 98

Le Service Civique : www.service-civique.gouv.fr
Twitter: [@ServiceCivique](https://twitter.com/ServiceCivique)
Instagram: [@ServiceCivique](https://www.instagram.com/ServiceCivique)
Facebook: [@ServiceCivique](https://www.facebook.com/ServiceCivique)

L'Agence nationale française Erasmus+ Jeunesse & Sports: www.erasmusplus-jeunesse.fr

Portail Corps européen de Solidarité:
<http://www.corpeuropeensolidarite.fr/>

Facebook: Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

[@ErasmusplusJeun](https://www.facebook.com/ErasmusplusJeun)